COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 24 mars 2021

CNFPT : Michel Marescot, Maire de Villerville, élu délégué régional de la délégation Normandie

Michel Marescot, Maire de Villerville, a été élu délégué régional du CNFPT pour la délégation de Normandie à l'issue de la mise en place du Conseil régional d'orientation (CRO) de la nouvelle délégation régionale.

Michel Marescot, Maire de Villerville, a été élu délégué régional du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) pour la délégation Normandie le 12 mars 2021 à Pont-l'Évêque à l'issue de la mise en place du Conseil régional d'orientation (CRO) de la nouvelle délégation régionale. Pour l'exécution de ses missions de formation, le CNFPT dispose de délégations, sur l'ensemble du territoire. Dans chacune de ces délégations, le délégué ou la déléguée, issu du collège des élues et des élus, préside le conseil régional d'orientation (CRO), lequel est compétent en matière d'orientation régionale des programmes de formation.

Michel Marescot : un élu au cœur de l'action territoriale

Michel Marescot est un juriste récemment retraité de la Fonction publique territoriale. Réélu en mai 2020 pour un sixième mandat, il endosse le rôle de Maire de la commune de Villerville (commune du Calvados de 594 habitants et de plus de 4200 en période estivale) depuis 1989. Il est également le 1er vice-président de la Communauté de communes Cœur Côte Fleurie en charge de l'aménagement du territoire. Michel Marescot est un fervent défenseur de l'action du CNFPT puisqu'il était le délégué régional de la délégation de Basse-Normandie du CNFPT depuis 2014.

Présentes dans chacune des 18 régions françaises et présidées par un délégué, les CRO sont des assemblées paritaires composées à parts égales de représentants des collectivités territoriales (élus) et des organisations syndicales de la fonction publique territoriale (agents). Les CRO sont renouvelés partiellement à l'issue des élections professionnelles et locales (municipales, départementales et régionales. Le CRO donne également son avis sur les crédits budgétaires alloués à la délégation et sur l'exécution de ces crédits.

Contacts :
Sandrine Leroux, sandrine.leroux@cnfpt.fr
Délégation Normandie, 20 quai Gaston Boulet 76000 Rouen
France Legros, france.legros@cnfpt.fr
Délégation Normandie – Site de Caen, 17 avenue de Cambridge 14200 Hérouville-Saint-Clair

Le CNFPT

Établissement public paritaire, le Centre national de la fonction publique territoriale conçoit et dispense des formations aux 1,9 million d'agents territoriaux, de toutes catégories, A, B et C, tout au long de leur vie professionnelle. Le CNFPT organise plusieurs concours et examens professionnels de la fonction publique territoriale : administrateur territorial, conservateur territorial du patrimoine, conservateur territorial de bibliothèques, ingénieur territorial en chef. La formation initiale des lauréats, futurs cadres de direction, est assurée par le CNFPT à l'Institut national des études territoriales (INET). L'établissement assure également le financement d'une partie des frais de formation des apprentis de la fonction publique territoriale, propose un accompagnement à la validation des acquis de l'expérience (VAE) et organise la reconnaissance de l'équivalence des diplômes (RED). Les missions du CNFPT concourent à l'accompagnement des collectivités territoriales et de leurs agents dans leur mission de service public.